

Séance du Conseil de Ville du 26.01.2015

Question écrite

«Accès des cars au parking Gros-Pré-Monsieur»

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques temps, nous avons constaté que l'entrée du parc Gros-Pré-Monsieur, était équipée d'un dispositif afin de limiter l'accès aux véhicules ayant une hauteur importante.

Ce parc situé sur la parcelle 169 d'une contenance de 13'362 m² est la propriété de la commune. Gratuit, légèrement en périphérie de la ville, il était très pratique pour donner rendez-vous à des personnes qui prennent un car privé pour faire un tour, une visite, etc.

Il permettait également de parquer un car de touristes qui passent une nuit ou plus à Delémont. Il y a d'ailleurs un motel à proximité qui bénéficiait de ce service.

1. Le Conseil communal est-il conscient de cette problématique?
2. Ne peut-on pas trouver une solution pour redonner à ce parking les fonctions évoquées ci-dessus?
3. Y a t-il ailleurs en ville un parc pour que les cars privés puissent y passer la nuit gratuitement ou contre rémunération?

Avec le franc suisse aussi fort que ces jours, nous devons, dans le mesure de nos moyens, mettre à disposition de nos commerçants ou entrepreneurs un maximum d'éléments afin de leur diminuer les difficultés.

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.



Le groupe PLRD
Pierre Chételat

